

# CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1047  
22 janvier 2007

FRANÇAIS

---

## COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE QUARANTE-SEPTIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le lundi 22 janvier 2007, à 10 h 10

Présidente: M<sup>me</sup> Glaudine MTSHALI (Afrique du Sud)

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je déclare ouvertes la 1047<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement et la première partie de sa session de 2007.

Alors que s'ouvre la session de 2007 de la Conférence du désarmement, j'aimerais, quoique avec un peu de retard, faire mes adieux à nos deux collègues qui ont quitté la Conférence depuis la fin de notre précédente session, en septembre 2006, à savoir l'Ambassadeur Yoshiki Mine, du Japon, et l'Ambassadeur Türkekul Kurttekin, de la Turquie. Au nom de la Conférence du désarmement, je prie les délégations de ces deux pays de leur transmettre tous nos sincères remerciements pour les précieuses contributions qu'ils ont apportées aux travaux de la Conférence du désarmement au cours de leur mandat, ainsi que tous nos vœux de succès et de satisfaction dans leurs nouvelles fonctions.

Permettez-moi également de souhaiter une cordiale bienvenue aux collègues qui ont pris leurs fonctions de représentants de leurs gouvernements respectifs à la Conférence du désarmement, j'ai nommé l'Ambassadeur Jean-François Dobelle, de la France, l'Ambassadeur Sumio Tarui, du Japon, l'Ambassadrice Maria Nzomo, du Kenya, l'Ambassadeur Moussa Bocar Ly, du Sénégal, et l'Ambassadeur Ahmet Üzümcü, de la Turquie. Je saisis cette occasion de les assurer de notre entière coopération et de notre appui indéfectible dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

D'emblée, j'aimerais dire que l'Afrique du Sud est extrêmement honorée de prendre la présidence de la Conférence du désarmement pour la première fois depuis son adhésion, en 1996. Je tiens à vous assurer que, pour ma part, je ferai le maximum pour tenter de sortir la Conférence de sa léthargie et de l'hibernation prolongée dans laquelle elle se trouve depuis plusieurs années.

Vous le savez certainement, tous les présidents de la Conférence de 2007 sont convenus de s'associer à l'Afrique du Sud dans le cadre d'un effort concerté visant à guider les travaux de la Conférence tout au long de cette année. À cet égard, je tiens, pour mémoire, à saluer la volonté exprimée par les représentants de l'Espagne, de Sri Lanka, de la Suède, de la Suisse et de la Syrie d'emprunter cette voie avec moi.

J'aimerais également exprimer mes remerciements à mon prédécesseur immédiat, l'Ambassadeur Anton Pinter, de la Slovaquie, mais aussi à tous les autres présidents de 2006, à savoir les représentants de la Pologne, de la République de Corée, de la Roumanie, de la Fédération de Russie et du Sénégal, pour leur travail acharné et leur dévouement, qui ont conduit à ce qui est désormais connu sous le nom de «P-6». Qu'ils soient assurés que moi-même et les autres présidents de 2007 avons bien l'intention de mettre à profit les fondements qu'ils ont posés.

La session de 2007 s'ouvre dans un contexte caractérisé par un certain nombre de difficultés – certains parleront même sans doute d'échecs – qui ont nui aux efforts internationaux de ces deux dernières années dans les domaines du désarmement, de la non-prolifération et de la limitation des armements. Sans s'appesantir sur le passé, il semble bien que l'incapacité même de cette instance de tenir son rang d'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement dont dispose la communauté internationale figure en bonne place parmi les difficultés du moment.

(La Présidente)

Étant à la fois pragmatique et optimiste, je me suis efforcée de voir en la présidence sud-africaine de la Conférence une occasion de rechercher des terrains d'entente et de compromis entre les membres, en lieu et place de nos désaccords actuels. Depuis le début des consultations officieuses que j'ai engagées à New York avec les délégations, en marge des séances de la Première Commission d'octobre 2006, je me suis efforcée de déterminer le champ du possible, du réalisable et du faisable pour la Conférence cette année. Comme vous le savez, vos contributions et idées nombreuses et précieuses ont permis aux présidents de 2007 de proposer une initiative qui, nous le pensons, incitera fortement la Conférence à s'engager activement et collectivement sur les questions nombreuses et importantes dont elle est saisie.

Outre des consultations bilatérales avec chaque membre de la Conférence, je me suis également efforcée de stimuler les membres, d'abord lors de notre séance informelle de la semaine dernière et plus précisément du 15 janvier, puis dans le contexte des groupes régionaux, le 17 janvier. Je tiens à remercier en particulier chacune des délégations qui ne m'ont pas seulement apporté leur appui en tant que Présidente, mais ont aussi prodigué des conseils et fait preuve de souplesse et d'un esprit constructif au cours de nos échanges de ces derniers mois.

Je peux dire honnêtement que j'ai fait de mon mieux pour consulter chaque délégation et informer tous les membres des intentions des présidents de 2007. Ceux d'entre vous qui ont connu cette situation avant moi connaissent la complexité et l'intensité de cette tâche et, parfois, les frustrations qu'elle génère. Il est tout à fait certain que tous ces efforts auront valu la peine s'ils contribuent à faire avancer les travaux de la Conférence. Je continuerai à rechercher votre appui en faveur de l'initiative des présidents de 2007. Mes collègues du P-6 et moi-même sommes convenus d'agir de la façon la plus transparente qui soit pour faciliter le travail de la Conférence. Dans ce contexte, nous avons hâte de travailler avec l'ensemble des délégations pour atteindre les résultats les meilleurs possibles en 2007.

Malgré tous les efforts que j'ai faits et que je ferai encore pour dynamiser le travail de la Conférence en 2007, le président n'est qu'un instrument à la disposition de la Conférence et de ses États membres. À ce titre, je ressemble beaucoup à un miroir qui vous renvoie votre propre image. Si la Conférence souhaite progresser, je ne serai que trop heureuse de me joindre à vous pour traduire cet état de fait. Mais si elle opte pour le maintien du blocage et de l'impasse, ce choix sera malheureusement lui aussi reflété.

Comme je l'ai récemment dit, dans un contexte différent, à propos du mécanisme du désarmement, nous, États membres de la Conférence du désarmement, faisons fréquemment référence au «manque de volonté politique» comme raison principale de l'impasse que nous connaissons depuis dix ans. Toutefois, force est de reconnaître que nous qui sommes à Genève contribuons largement à modeler les décisions prises en la matière par nos capitales respectives. La «volonté politique» n'est donc en fait que ce que nous en faisons.

D'après moi, nous avons le choix entre deux solutions. Nous pouvons soit accueillir toute nouvelle initiative avec suspicion et la mettre en question en nous attachant à des points de procédure portant sur la forme et non sur le fond, soit mettre de côté nos différences et apporter des contributions constructives, pour le bien de la Conférence et de tous ses membres.

(La Présidente)

Cependant, au stade précoce actuel, nous devons prendre pleinement conscience du fait que nous ne pourrions faire aucun progrès tant que nous ne serons pas tombés d'accord sur un ordre du jour pour la session de 2007 de la Conférence. Comme vous le savez, j'ai l'intention d'organiser une séance plénière informelle immédiatement après la présente séance, pour nous permettre d'examiner le projet d'ordre du jour. J'appelle donc une nouvelle fois toutes les délégations à faire preuve d'un esprit constructif et de la souplesse nécessaire pour nous permettre d'adopter aussi vite que possible un ordre du jour pour 2007.

J'invite à présent le Secrétaire général de la Conférence, M. Sergei Ordzhonikidze, à nous livrer un message adressé à la Conférence du désarmement par M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU. Monsieur le Secrétaire général, vous avez la parole.

M. ORDZHONIKIDZE (Secrétaire général de la Conférence du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies) (parle en anglais): J'aimerais vous donner lecture du message que le Secrétaire général m'a prié de vous transmettre à l'occasion de l'ouverture de la session de la Conférence du désarmement.

«J'adresse mes salutations à tous les membres de la Conférence du désarmement à l'occasion de l'ouverture de sa session de 2007. J'espère sincèrement que la session de cette année sera pour la Conférence l'occasion de faire des progrès importants sur la voie du désarmement.

Depuis mon entrée en fonction au poste de secrétaire général, je me suis fixé pour priorité, entre autres, la relance des efforts de désarmement et de non-prolifération. Comme je l'ai souligné ce mois-ci devant les membres du Conseil de sécurité, et comme je me permets de le souligner devant vous également, l'ONU peut et doit être pleinement engagée dans ce processus. J'ai l'intention de faire en sorte que l'Organisation soit à la hauteur de cette tâche.

De même, je compte sur la Conférence du désarmement, unique instance mondiale de négociation dans le domaine du désarmement multilatéral, pour relever le défi. En effet, la Conférence du désarmement possède à la fois le vaste savoir-faire et les connaissances approfondies nécessaires pour résoudre les questions afférentes au désarmement. J'espère que durant la session de cette année, vous ferez également preuve de la volonté politique nécessaire pour prendre des décisions difficiles. Notre objectif devrait être double: empêcher l'accroissement des arsenaux nucléaires, et accélérer la réduction des stocks d'armes existants.

Tous les pays devraient tendre à mettre un terme à leur production de matières fissiles de qualité militaire. Dans ce contexte, un accord sur un traité relatif à l'arrêt de la production de matières fissiles destinées à la fabrication d'armes ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires est une condition préalable à un désarmement nucléaire durable.

Il importe également de prolonger le moratoire sur les essais nucléaires, au moins jusqu'à l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais. Qu'il me soit permis, à cette occasion, de demander instamment à tous les États qui ne l'ont pas encore fait de signer ou ratifier ce traité.

(M. Ordzhonikidze, Secrétaire général de la Conférence du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies)

La prévention d'une course aux armements dans l'espace demeure tout aussi urgente, car une telle course hypothéquerait sérieusement le caractère exclusivement pacifique de l'utilisation de l'espace. Je suis également conscient de l'importance que vous attachez au renforcement des "garanties négatives de sécurité" de la part des États dotés d'armes nucléaires. Un tel renforcement de ces engagements peut contribuer à rassurer les États non dotés d'armes nucléaires, et à faire progresser de façon significative la cause de la non-prolifération et du désarmement.

Je compte sur la Conférence du désarmement pour susciter des progrès dans tous ces domaines. Nul n'est besoin de vous rappeler que les enjeux sont considérables. Les dépenses militaires mondiales ont franchi la barre des 1 200 milliards de dollars. Cette somme invraisemblable représente 2,5 % du PIB mondial. Même si 1 % seulement de cette somme était réaffecté au développement, le monde serait plus proche de la réalisation des objectifs de développement pour le Millénaire.

Les difficultés qui nous attendent sont importantes. Pourtant, les discussions sur le désarmement sont aujourd'hui à un carrefour prometteur. La troisième Conférence d'examen de la Convention sur certaines armes classiques et la sixième Conférence d'examen de la Convention sur les armes biologiques et à toxines se sont, récemment, toutes deux conclues sur des avancées intéressantes. Ces résultats ont, je crois, amélioré le climat de la diplomatie multilatérale en matière de désarmement et de non-prolifération. La Conférence du désarmement doit saisir cette occasion.

C'est dans cet esprit que je vous souhaite une session des plus productives et que j'attends avec impatience les résultats de vos délibérations.»

Merci beaucoup. C'était là le message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je remercie M. Ordzhonikidze de nous avoir donné lecture du message de M. Ban Ki-moon. Je lui saurais gré de transmettre au Secrétaire général de l'ONU nos remerciements pour l'appui personnel qu'il a apporté à la Conférence et pour l'importance qu'il attache à nos travaux.

Les représentants des pays suivants sont inscrits sur la liste d'aujourd'hui: Pologne, Slovaquie, États-Unis d'Amérique et Pays-Bas.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne, l'Ambassadeur Rapacki.

M. RAPACKI (Pologne) (parle en anglais): Madame la Présidente, permettez-moi de vous féliciter très chaleureusement d'avoir accédé à la première présidence de la Conférence du désarmement pour 2007. Je suis pleinement convaincu que grâce à votre sagesse, à votre expérience et à votre détermination, nous accomplirons notre mission, qui est de faire progresser les travaux de la Conférence. De même, je suis convaincu que la synergie déjà obtenue grâce à l'étroite coopération entre tous les présidents de la session de 2007 de la Conférence continuera à produire des résultats tangibles et des retombées visibles.

(M. Rapacki, Pologne)

J'aimerais également vous assurer que la Pologne appuie sans réserve les efforts que vous faites pour nous conduire vers les meilleures solutions possibles, susceptibles de nous aider à surmonter les obstacles qui nous empêchent d'ouvrir des négociations et qui sont à l'origine de l'impasse dans laquelle la Conférence est plongée depuis maintenant près de dix ans.

La Pologne a toujours été attachée à la promotion de la paix et de la sécurité internationales et notamment aux efforts multilatéraux faits en faveur d'un désarmement mondial. De ce choix stratégique découlent naturellement les efforts spécifiques que nous avons entrepris pour maintenir et renforcer encore le rôle de la Conférence du désarmement, instrument essentiel dans le mécanisme international de sécurité. Nous persistons dans ces efforts et continuons à participer activement à l'élaboration de nouveaux concepts et de nouvelles idées propres à conforter la Conférence du désarmement dans son rôle d'unique instance multilatérale de négociation dans ce domaine, en dépit de ses difficultés récentes. Nos priorités et nos attentes en ce qui concerne la Conférence du désarmement demeurent inchangées, et il est inutile de les répéter indéfiniment.

Madame la Présidente, permettez-moi aussi de saisir cette occasion de vous remercier, vous et les autres présidents de cette année, des efforts considérables que vous avez entrepris pour permettre à la Conférence de progresser. Vous vous êtes vu confier l'importante mission de diriger nos travaux en ce début de session de 2007 de la Conférence. Ayant joué le même rôle l'année dernière, je sais combien de temps, d'efforts, de patience et de compréhension il faut pour écouter, comprendre, examiner et développer les idées susceptibles de répondre aux attentes de chacun et de permettre de nouveaux progrès. Les initiatives présentées par vous-même et par les autres présidents de cette année reflètent votre détermination et votre volonté solides de parvenir à cet objectif. Ayant tenu de multiples réunions et consultations avec les groupes et les délégations, vous êtes parvenue à susciter un climat favorable à la Conférence, contribuant ainsi à restaurer et renforcer la confiance mutuelle, confiance sans laquelle il n'y a pas de succès possible. C'est là une tâche véritablement difficile, et ma délégation tient à vous remercier et à vous rendre hommage pour tous les efforts que vous avez faits pour atteindre ce but.

Lorsque je me suis exprimé devant cette auguste instance l'année dernière, j'étais plein d'optimisme, pensant qu'avec l'appui de l'ensemble des délégations, les efforts entrepris par les présidents d'alors porteraient des fruits visibles. Je savais également que le souhait qu'avaient les présidents de l'année dernière de sortir la Conférence de sa paralysie prolongée appelait une réflexion sur les problèmes rencontrés. J'ai appris avec une profonde satisfaction que les propositions présentées en 2006 avaient été reconsidérées et réexaminées avec attention par les présidents de cette année, qui les avaient de plus étayées. Dans ce contexte, j'accueille très favorablement les nouveaux concepts incorporés au cadre organisationnel, qui font une place plus large à des discussions plus affinées, plus ciblées et plus approfondies sur les questions de fond. Je pense que dans les circonstances présentes, c'est là le meilleur moyen de faire progresser la Conférence vers une relance du processus de négociation sur des questions essentielles pour la paix et la sécurité internationales. Je vous remercie, Madame l'Ambassadrice, ainsi que tous les autres présidents de cette année, de cette réalisation marquante. J'espère que tous les membres de la Conférence feront preuve de la souplesse et de la volonté d'appuyer le P-6 dans ses efforts.

(M. Rapacki, Pologne)

Au stade actuel de nos travaux, l'adoption rapide de l'ordre du jour semble être la tâche la plus importante dont nous sommes aujourd'hui saisis. Sans ordre du jour, nous ne pourrions pas nous mettre au travail et passer aux discussions thématiques ciblées. Je suis convaincu que, comme ce fut déjà le cas lors de la précédente session, la flexibilité et la volonté d'accomplir un travail de fond à la Conférence du désarmement l'emporteront. J'espère que la Conférence adoptera sans encombre son ordre du jour, de sorte que nous pourrions avoir des discussions sur l'ensemble des problèmes de sécurité touchant au désarmement, à la non-prolifération et à la limitation des armements. Le pire des scénarios serait celui de discussions interminables sur la question de l'ordre du jour. Nous devons plutôt concentrer notre énergie et nos efforts sur le travail de fond. Le cadre organisationnel que nous ont présenté les présidents de cette année, ainsi que l'idée d'associer un coordonnateur à chaque point de l'ordre du jour, offrent à la Conférence une occasion unique d'accomplir un travail constructif. J'appelle donc tous les membres de la Conférence à faire preuve de souplesse et de la volonté politique nécessaire pour préserver la crédibilité de cette instance. Un échec sur la question de l'ordre du jour pourrait nous coûter très cher.

Il y a quelques instants, nous avons entendu un message très encourageant du Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon. Permettez-moi de rappeler ce que nous a dit l'année dernière l'ancien Secrétaire général. Il a rappelé que, pour la première fois en dix ans, nous travaillions sur la base d'un calendrier concerté, ce qui nous permettrait d'avoir des débats structurés sur les principales questions. Je suis convaincu que nous pourrions faire encore mieux cette année, prouvant ainsi notre détermination et notre solide volonté de réaffirmer le rôle de la Conférence du désarmement. Par un effort commun, une vision précise de l'objectif que nous nous proposons d'atteindre et des idées nouvelles sur notre travail, nous nous rapprochons de notre but. Ne perdons pas notre élan.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je remercie le représentant de la Pologne de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au représentant de la Slovaquie, l'Ambassadeur Pinter.

M. PINTER (Slovaquie) (parle en anglais): Madame la Présidente, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence du désarmement et de vous assurer de l'appui et de la coopération de ma délégation pendant votre mandat. Je salue également les efforts inlassables que vous avez déployés durant vos consultations bilatérales avec l'ensemble des pays membres de la Conférence; ils ont débouché sur des idées novatrices et prometteuses, qui ont de bonnes chances de s'inscrire dans la suite donnée aux activités menées l'année dernière pour ramener la Conférence sur la voie de la négociation.

La Slovaquie partage l'avis des délégations qui voient dans l'appartenance de leur pays à la Conférence une appartenance à une instance engagée dans un travail concret de négociation d'importantes règles mondiales en matière de sécurité et de désarmement. C'est pourquoi nous espérons que les paroles d'encouragement, de soutien et de compréhension que vous avez souvent entendues ces derniers jours se traduiront bientôt par une approche constructive de la part de chaque délégation, dans le but de surmonter l'absence prolongée de négociations. C'est à dessein que j'établis un parallèle entre les paroles et les actes, car nous n'avons pas oublié le climat positif et la volonté de contribuer au succès de la dernière session qui, comme nous le

(M. Pinter, Slovaquie)

savons tous, ont abouti à un résultat qui ne répondait pas aux attentes de l'immense majorité des États membres.

C'est pourquoi je souhaite que vous-même, Madame la Présidente, tous vos successeurs et en fait tous les membres de la Conférence – c'est-à-dire nous tous – joigniez vos efforts non seulement pour maintenir cet optimisme, mais aussi pour en tirer des résultats tangibles. Un autre enseignement tiré de l'année dernière tient au fait que nous devrions adopter une attitude ambitieuse eu égard aux accords et compromis adoptés au début de 2007 et après, de sorte qu'à la fin de la session, nous n'ayons pas de doutes sur les faits à mentionner dans notre rapport annuel et la façon de nous y prendre. Nous devons donc impérativement tenter de parvenir à une compréhension et à une interprétation communes de tous les éléments des arrangements et accords qui s'appliqueront durant l'année, sans les mettre en cause par la suite.

Cette approche découle également de la condition préalable qui veut que l'ordre du jour soit suffisamment large pour englober l'ensemble des questions de sécurité que les États membres souhaitent voir traiter. À cet égard, nous nous joignons à tous ceux qui ont fait des mises en garde contre toute tentative visant à modifier l'ordre du jour adopté l'année dernière. Cette approche, qui devrait être le principal axe de réflexion de la Conférence, nous permettra de ne pas nous perdre en débats stériles.

La question du Traité sur les matières fissiles (FMCT) figure parmi les priorités de la Conférence du désarmement, et elle occupe à ce titre une place particulière dans l'ordre du jour, comme il ressortait déjà du calendrier des activités pour l'année 2006. Sur la base de ces éléments ainsi que des deux propositions du FMCT soumises en mai 2006, nous estimons que la Conférence doit, cette année, s'engager plus avant dans cette voie.

J'en terminerai en formant le vœu que l'élan créé l'année dernière et le regain de confiance observé déboucheront peu à peu sur une nouvelle période productive à la Conférence du désarmement. Nous espérons sincèrement que l'année 2007 marquera, grâce à l'engagement conjoint des six présidents, une véritable avancée qui permettra à la Conférence d'engager des négociations qu'elle aurait dû mener depuis longtemps.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je remercie le représentant de la Slovaquie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne la parole à M<sup>me</sup> Christina Rocca, Ambassadrice des États-Unis d'Amérique.

M<sup>me</sup> ROCCA (États-Unis d'Amérique) (parle en anglais): Madame la Présidente, tout d'abord, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à la première présidence de la Conférence du désarmement de la session de cette année, et de me joindre à tous ceux qui vous ont remercié pour avoir minutieusement préparé cette session dans le but de faciliter nos travaux en 2007.

Comme vous l'avez dit, le premier point de notre ordre du jour est précisément l'adoption d'un ordre du jour. Les États-Unis pensent que l'ordre du jour tel qu'il figure dans le document CD/1764 nous a été d'une grande utilité et continue aujourd'hui à répondre aux besoins de cette instance. Son champ est suffisamment large pour nous permettre d'aborder toute question

(M<sup>me</sup> Rocca, États-Unis d'Amérique)

touchant à la sécurité du monde que les membres souhaitent aborder et les États-Unis sont donc disposés à se joindre à un consensus pour reconduire le même ordre du jour.

Nous aimerions également vous remercier, de même que vos collègues du P-6, pour le calendrier des activités que vous avez proposé. Les États-Unis ont eu le souci de préserver l'élan donné l'année dernière et de faire avancer les choses, au lieu de répéter le même processus. Nous pensons que ce schéma offre à la Conférence la possibilité d'abandonner «les couplages qui absorbaient tout son temps et qui ont dominé ses travaux ces dernières années pour s'atteler aux questions de fond», pour citer les paroles prononcées par l'ancien Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, devant la Conférence, en juin dernier. Nous avons écouté avec attention vos interventions, et sommes d'avis que, grâce à cet effort entrepris pour échafauder un plan d'organisation à la fois détaillé et flexible, vous avez peut-être trouvé un moyen de briser le blocage qui paralyse la Conférence depuis maintenant plus de dix ans. Raisonnablement optimistes, les États-Unis pensent que 2007 verra la Conférence renoncer à cette fameuse approche globale vouée à l'échec, pour se concentrer sur la question qui emporte aujourd'hui l'adhésion consensuelle de tous ses membres. À cet égard, nous avons hâte de participer, avec tous les autres membres, au lancement du processus de négociation d'un instrument juridiquement contraignant interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires. Les États-Unis pensent que la conclusion d'un FMCT représente un objectif souhaitable et réalisable pour la Conférence, raison pour laquelle nous avons présenté un projet de traité devant cette instance l'année dernière, et nous prions instamment les autres membres d'utiliser ce document comme point de départ pour le travail de fond tant attendu dont nous appuions tous l'objectif.

Un dicton reflétant la sagesse populaire américaine s'applique en partie à la situation actuelle de la Conférence du désarmement: «Celui qui continue de faire ce qu'il a toujours fait continuera d'obtenir les résultats qu'il a toujours obtenus.». Je ne pense pas que les gouvernements soient nombreux à souhaiter continuer à obtenir de la Conférence du désarmement les résultats qu'ils ont obtenus jusqu'à présent. Mon Gouvernement ne le souhaite pas, c'est une certitude. De la même façon que la Conférence du désarmement procédera périodiquement à des évaluations collectives au cours de l'année 2007, beaucoup de nos gouvernements respectifs évalueront leur participation à la Conférence du désarmement en fonction des résultats que nous produirons. Travaillons ensemble pour apporter à nos gouvernements respectifs la preuve que la Conférence demeure un cadre utile pour examiner les questions internationales les plus importantes aujourd'hui en matière de sécurité.

En conclusion, permettez-moi de vous assurer de la volonté qu'a ma délégation d'appuyer les efforts que vous ferez pour diriger la Conférence au cours des quatre prochaines semaines, et de son souhait de participer aux débats sur l'ensemble des points de l'ordre du jour de la Conférence.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je remercie la représentante des États-Unis d'Amérique de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au représentant des Pays-Bas, l'Ambassadeur Johannes Landman.

M. LANDMAN (Pays-Bas) (parle en anglais): Madame la Présidente, dans la ligne de la déclaration de l'Union européenne, que vous écouterez mercredi, et à laquelle les Pays-Bas souscrivent totalement, bien entendu, j'aimerais ajouter ce qui suit.

Les Pays-Bas se félicitent de ce que vous-même et les cinq futurs présidents de la Conférence avez opté pour un travail d'équipe pour préparer les travaux de la session de cette année, vous appuyant ainsi sur les louables précédents et les innovations conséquentes de l'année dernière en la matière. Pour que la Conférence du désarmement soit efficace, un maximum de coopération entre les présidents est apparu essentiel. Par ailleurs, l'organisation proposée, avec la structure verticale mise en place pour chaque point de l'ordre du jour et la désignation de sept coordonnateurs, aidera forcément la Conférence du désarmement à faire un meilleur usage de son temps et de ses ressources. Je suis pleinement conscient des difficultés que vous avez dû résoudre pour parvenir à un tel résultat. Je vous félicite très chaleureusement.

Ce nouvel élan ne doit pas être perdu. Depuis dix ans, les délégations soulignent en vain le rôle important que la Conférence est censée jouer au service de la paix et de la sécurité internationales. Or, son action devient de plus en plus urgente. La prolifération nucléaire et la prolifération des missiles balistiques engendrées par des acteurs étatiques constituent une menace de plus en plus forte, et le risque de voir des acteurs non étatiques acquérir des armes de destruction massive grandit au fil du temps. Le temps commence à manquer, et pas uniquement pour la Conférence.

Nous avons besoin de confiance, de souplesse et de créativité, et vous et vos cinq collègues avez déjà largement fait preuve de ces qualités, Madame la Présidente. La Conférence pourrait tirer les leçons de la Conférence d'examen de la Convention sur les armes biologiques, tenue à la fin de l'année dernière, au cours de laquelle toutes ces qualités ont été réunies. En effet, cette Conférence était un événement important et elle a montré que, dans le domaine du désarmement, la diplomatie multilatérale fonctionnait encore. La capacité qu'ont les États parties de parvenir à un résultat concret constitue pour la Conférence du désarmement et pour l'ensemble du mécanisme de non-prolifération un message fort. La Conférence du désarmement doit aborder les questions de sécurité internationale suivant une démarche tout aussi réaliste.

Comme je l'ai souligné à plusieurs reprises, nous sommes disposés à entamer les discussions avec un esprit ouvert et dans le respect des positions des autres membres de la Conférence. Les discussions devraient commencer sans conditions préalables et il devrait être entendu que rien ne devrait être exclu du champ de la négociation. Les couplages prédéterminés ne servent à rien, tout comme le fait de vouloir éviter les couplages à tout prix. Les Pays-Bas n'ont jamais caché leur souhait de négocier un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires, tout en demeurant souples quant au reste du programme de travail de la Conférence. J'espère que les autres membres de la Conférence sont ou seront bientôt en mesure de faire preuve de dispositions et d'une souplesse similaires pour commencer des négociations.

Chacun s'accorde à reconnaître que l'ordre du jour de la Conférence du désarmement, en vigueur depuis des années, a un champ d'application suffisamment large. Ainsi, toute question afférente aux travaux de la Conférence du désarmement peut être soulevée lors de n'importe quelle séance plénière. L'année dernière, l'ordre du jour a été adopté en une journée. J'espère bien que cette année, il pourra l'être avec au moins aussi rapidement.

(M. Landman, Pays-Bas)

Madame la Présidente, vous avez, semble-t-il, mis en place un mécanisme: le travail d'équipe de six présidents, renforcé par les sept coordonnateurs que vous avez désignés, pour permettre à la Conférence de se mettre en mouvement. Il est vrai que remettre la Conférence du désarmement au travail requiert un travail d'équipe! Nous devons tous prendre l'engagement individuel et collectif – ici même, dans cette salle du Conseil – de faire le maximum pour sortir la Conférence du désarmement de l'impasse. Soyez assurée de l'appui sans faille des Pays-Bas.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je remercie le représentant des Pays-Bas de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au représentant de la Fédération de Russie, l'Ambassadeur Valery Loshchinin.

M. LOSHCHININ (Fédération de Russie) (parle en russe): Madame la Présidente, nous sommes très heureux de vous voir diriger la Conférence pendant cette phase initiale de ses travaux, et nous sommes convaincus que votre mandat sera fructueux et que ce sera un succès pour vous. Vous pouvez compter sur l'appui et la coopération indéfectibles de la délégation russe.

En tant que première Présidente de la session de 2007 de la Conférence, vous avez pour difficile mission de préparer le schéma de travail de base pour la session, ainsi que les détails pratiques relatifs à l'organisation. Nous nous félicitons de ce que les six présidents de cette année aient décidé de coordonner leurs efforts tout au long de la session et de les consacrer à notre but commun, qui est de lancer ici des activités de fond. Les propositions que vous avez élaborées et qui ont été examinées lors des consultations qui ont eu lieu avant l'ouverture de cette session sont importantes, constructives et particulièrement prometteuses.

Dans un premier temps, nous devons adopter l'ordre du jour. La Russie est favorable à son adoption immédiate et sans modification. L'ordre du jour existant porte sur des questions de sécurité internationale qui restent toujours d'actualité. L'évolution toute récente de la situation dans le monde est là pour nous en convaincre davantage encore. Qui plus est, comme l'a montré le succès des travaux de la Conférence du désarmement en 2006, l'ordre du jour existant est suffisamment flexible pour permettre des discussions sur l'ensemble des questions de désarmement intéressant les États. En outre, nous nous réservons le droit de corriger l'ordre du jour durant la session, si les États participants le souhaitent et en décident ainsi.

Notre principal objectif commun est de parvenir à un consensus sur un programme de travail pour la Conférence et de relancer ses travaux au service de son objectif par excellence. Nous devons dès que possible replacer les questions de désarmement au premier plan des préoccupations mondiales. Nous pensons qu'il faut faire le maximum pour mener à bien cette tâche et s'abstenir de toute mesure susceptible de l'entraver. Telle est la démarche qui guidera la délégation russe.

Madame la Présidente, nous vous souhaitons, à vous-même et aux autres présidents de la session de 2007 de la Conférence, ainsi qu'à tous les membres et à la Conférence elle-même, un plein succès dans nos travaux.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je remercie le représentant de la Fédération de Russie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence.

Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur la liste pour aujourd'hui. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Cela ne semble pas être le cas.

(La Présidente)

Je vais maintenant suspendre cette séance plénière et inviter la Conférence à examiner, dans le cadre d'une séance informelle qui s'ouvrira immédiatement, le projet d'ordre du jour de la session de 2007 tel qu'il figure dans le document CD/WP.545, ainsi que les demandes reçues des États non membres de la Conférence qui souhaitent participer aux travaux de la présente session, telles qu'elles figurent dans le document CD/WP.544. Puis nous reprendrons la séance plénière officielle, afin d'officialiser les accords auxquels nous serons parvenus en séance informelle.

Je vous rappelle que la séance informelle n'est ouverte qu'aux États membres de la Conférence du désarmement.

La séance plénière est suspendue pour cinq minutes.

*La séance est suspendue à 10 h 40; elle est reprise à 11 h 50.*

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): La séance plénière est reprise.

Durant la séance informelle qui vient de s'achever, nous avons eu un échange de vues sur l'ordre du jour de la session de 2007 de la Conférence. Nous poursuivrons cette discussion lors de la séance plénière informelle de la Conférence qui aura lieu le mercredi 24 janvier 2007, immédiatement après la 1048<sup>e</sup> séance plénière. Entre-temps, je poursuivrai mes consultations avec les délégations intéressées et je tiendrai la Conférence informée de leurs progrès.

J'invite à présent la Conférence à prendre une décision concernant les demandes de participation à nos travaux reçues d'États non membres. Ces demandes sont reproduites dans le document CD/WP.544, et ont été reçues des pays suivants: Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Costa Rica, Croatie, Danemark, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Grèce, Guatemala, Guinée, Jamahiriya arabe libyenne, Koweït, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Maurice, Moldova, Népal, Oman, Portugal, Qatar, République dominicaine, République tchèque, Saint-Siège, Serbie, Singapour, Slovénie et Soudan. Comme indiqué lors de la séance informelle, le secrétariat examinera la question des noms des représentants de ces pays.

Puis-je considérer que la Conférence décide d'inviter ces États à participer à nos travaux conformément à son règlement intérieur?

*Il est ainsi décidé.*

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Nos travaux d'aujourd'hui sont terminés. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Cela ne semble pas être le cas.

Avant de lever la séance, j'invite les membres de la Conférence à inscrire leurs noms sur la liste des orateurs pour les séances à venir.

Nos travaux d'aujourd'hui sont terminés. La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu le mercredi 24 janvier 2007, à 10 heures.

*La séance est levée à 11 h 55.*

-----